

Zone de Secours DINAPHI

Rue Lieutenant Tholomé, 2

5570 BARONVILLE

Tél : 084/21.99.96

Email : grh@zsdinaphi.be



Appel à candidatures par mobilité

La zone de secours DINAPHI,

Et plus particulièrement son Conseil de zone en sa séance du 06/07/2016, conformément à l'arrêté royal du 19 avril 2014, relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours,

Procède au recrutement pour la zone de secours de sapeurs-pompiers volontaires par mobilité dans le même grade (h/f)

Il y a lieu pour les candidats :

De remplir des conditions préalables fixées par l'arrêté royal du 19/04/2014 en son article 70 :

1° être nommé comme tel et ne pas être suspendu par mesure disciplinaire. Les stagiaires n'entrent pas en ligne de compte pour un emploi ouvert à la mobilité ;

2° remplir les conditions énoncées dans la description de fonction reprise en annexe 1 du présent appel à candidature ;

3° disposer d'une ancienneté de grade d'au moins deux ans, stage de recrutement non compris ;

4° disposer de la mention « satisfaisant » lors de sa dernière évaluation.

5° avoir son domicile à maximum 6 minutes d'un poste de secours de la zone.

Description de fonction **Sapeur-pompier**

Objectifs

1. Effectuer les tâches d'exécution opérationnelles dans le cadre des missions de base afin de garantir le bon fonctionnement opérationnel de la zone.
2. Appliquer la politique de sécurité afin d'exécuter de manière sécurisée les opérations de secours.

Description

Le sapeur-pompier collabore avec l'équipage d'un véhicule d'incendie (autopompe multifonctionnelle, auto-échelle, etc.). Il a des missions, compétences et responsabilités relatives à l'exécution et au soutien opérationnel lié aux domaines d'activité opérationnels. En outre, il exécute des missions données par le chef des opérations et lui notifie toujours ses constatations. Il utilise ensuite le matériel standard des véhicules d'incendie, complété éventuellement des moyens nécessaires d'autres véhicules.

Tâches-clés et domaines d'activité

Finalités-clés

1. Collaborateur opérationnel fonction de base (intervention)

Participer aux interventions afin de réaliser les objectifs opérationnels de la zone.

Tâches possibles (non limitatives) :

- Lutter contre les incendies et les explosions au sens le plus large du terme.
- Sauver des personnes se trouvant dans des situations dangereuses, protéger leurs biens et assurer le soutien logistique des actions de sauvetage 'spécialisées.
- Limiter la libération de substances nuisibles à l'environnement et en assurer le nettoyage ainsi qu'assurer le soutien logistique des équipes spécialisées lors des interventions en cas d'incident impliquant des substances dangereuses.
- Effectuer divers travaux techniques (de sauvetage) en mettant à disposition du matériel de sauvetage spécialisé dans les circonstances les plus diverses.

2. Collaborateur opérationnel (préparation)

Entretenir sa condition physique et participer à des exercices et des formations permettant d'exécuter ses tâches en toute sécurité pour soi-même, ses collègues et les personnes en détresse.

	<u>Tâches possibles (non limitatives) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des exercices physiques, organisés par la zone. - Participer à des exercices, formations, simulations, visites sur le terrain et formations complémentaires, axés notamment sur la connaissance du territoire de la zone. 	
Cadre et conditions de travail	Place dans l'organigramme	Le sapeur-pompier se situe au niveau du recrutement. Il est l'exécutant au sein de l'organisation de l'équipe d'incendie.
	Caractéristiques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Horaire de prestations irrégulier • Prestations potentielles du lundi au dimanche y compris les jours fériés et la nuit • Les rappels sont possibles • Charges physiques et lourdes possibles
	Niveau	Sixième année enseignement secondaire professionnel
	Recrutement	Cf. statut administratif et pécuniaire
	Période d'intégration	Cf. statut administratif et pécuniaire
	Diplôme	Obtention du brevet BO1 pendant le stage
	Règlement de travail	Respect des temps de rappel par le personnel volontaire (art2, al 4)

Les postes de secours de la zone concernés par la procédure de recrutement sont :

Alle-Sur-Semois	14 volontaires
Cerfontaine	6 volontaires
Clermont	10 volontaires
Gedinne	7 volontaires
Beauraing	7 volontaires
Ciney	6 volontaires
Yvoir	2 volontaires

L'acte de candidature doit être accompagné obligatoirement des documents suivants :

- Une lettre de motivation.
- Des documents, le cas échéant, attestant des conditions reprises ci-dessus.

Les candidatures doivent être adressées, **par mail ou par fax**, uniquement à l'adresse suivante : grh@zsdinaphi.be ou au numéro de fax : 084/21.99.99 au plus tard pour le 26/08/2016 à minuit. L'heure de réception du mail ou fax faisant foi.

Sont seules prises en considération, les candidatures des membres du personnel envoyées au plus tard à la date limite d'introduction des candidatures.

L'épreuve de mobilité consistera en un examen oral. Cette épreuve testera la motivation, l'activation, la disponibilité et la conformité du candidat avec la description de fonction.